**<Nom du programme>**

*No SIGP xx-xxxx-xxx / No SAP*

Profils des avantages

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Table des matières

[1 À propos de ce document 4](#_Toc39557938)

[1.1 Raison d’être du document 4](#_Toc39557939)

[1.2 Public cible 4](#_Toc39557940)

[2 Profils des avantages 5](#_Toc39557941)

[2.1 Profil d’avantage No 1 5](#_Toc39557942)

[2.1.1 Sommaire de l’avantage 5](#_Toc39557943)

[2.1.2 Indicateurs de rendement clés 6](#_Toc39557944)

[1 Annexe A - Autorisation 7](#_Toc39557945)

# À propos de ce document

## Raison d’être du document

Le document des profils des avantages est utilisé pour définir chaque avantage et désavantage ainsi que pour donner une interprétation détaillée des implications et des façons de réaliser ceux-ci.

## Public cible

Les profils des avantages sont utilisés par plusieurs intervenants du programme dans le but de les informer et de leur donner du soutien dans leurs rôles. Cela comprend :

Tableau 1 : Public cible

| Intervenant | Rôle à ce stade |
| --- | --- |
| Promoteur du programme | * Assume la responsabilité globale pour l’établissement des profils des avantages
* Se rapporte au groupe promoteur quant à la livraison des avantages du programme tel que décrit dans les profils des avantages
 |
| Gestionnaire du programme | * Travaille avec le GCO pour optimiser la réalisation des avantages
 |
| Gestionnaire du changement opérationnel (GCO) | * Développe et tient à jour les profils des avantages
 |
| Bureau de gestion des programmes | * Préserve les renseignements sur les avantages et coordonne les activités de contrôle du changement
 |

# Profils des avantages

*Pour tout avantage additionnel, copier tous les tableaux ci-dessous et les ajouter à la suite de chaque profil d’un avantage identifié.*

## Profil d’avantage No 1

### Sommaire de l’avantage

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de l’avantage | Donner un identifiant unique pour l’avantage.*(Les numéros des avantages devraient être simples et uniques afin de pouvoir s’y référer facilement.)* |
| Nom de l’avantage | Donner un nom à l’avantage.  |
| Description de l’avantage | Donner un bref résumé de l’avantage.  |
| Responsable de l’avantage | Déterminer le rôle responsable de s’assurer que l’avantage soit réalisé (par défaut, c’est le gestionnaire du changement opérationnel du secteur d’activités qui sera responsable de livrer l’avantage).  |
| Rapprochement à la stratégie | Décrire comment cet avantage est directement attribuable au(x) résultat(s) du programme et aligné à la stratégie et aux priorités de l’organisation.*La cartographie des avantages ou la carte logique d’investissement[[1]](#footnote-1) peut être utilisée pour démontrer ceci.* |
| Catégorie de l’avantage | Déterminer la catégorie de l’avantage en question *(se référer à la partie 6.2.1.3 Catégories de bénéfices de la Directive sur la gestion des bénéfices pour de plus amples renseignements).* |
| Type de l’avantage | Identifier si l’avantage est financier ou non (*se référer à la* *partie 6.2.1.4 Types de bénéfices de la Directive sur la gestion des bénéfices pour de plus amples renseignements).* |

Pour tout risque d’un avantage additionnel, copier le tableau « Profil du risque de l’avantage » et l’insérer ici.

### Indicateurs de rendement clés

|  |  |
| --- | --- |
| # de l’indicateur | # de l’indicateur |
| Description de l’indicateur | Décrire ce que l’indicateur va permettre de mesurer et comment il se rattache à la capacité à laquelle il est relié. |
| Responsable de l’indicateur | Déterminer le rôle responsable de la collecte et la validité de l’indicateur. |
| Mesure de l’indicateur | Déterminer les mécanismes de mesure qui seront utilisés pour évaluer le rendement de l’avantage. |
| Valeur référentielle | Donner la valeur de référence contre laquelle on comparera les mesures de rendement de l’avantage. |
| Valeur finale ciblée | Déterminer la valeur cible et l’échéancier *(il est possible qu’il y ait plusieurs cibles intermédiaires jusqu’à ce que la cible finale soit atteinte)*. |

*Pour tout indicateur de rendement clé additionnel, copier le tableau ci-dessus « Indicateur de rendement clé » et l’insérer ici.*

1. Annexe A - Autorisation

*Approuvé par :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| <*Nom, titre et direction générale*>Promoteur du programme |  | Date |

Préparé par :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| <*Nom, titre et direction générale*>Gestionnaire du changement opérationnel (GCO) |  | Date |

1. La carte logique d’investissement permet au promoteur de projet ou de programme d’énoncer la proposition de valeur de l’investissement en établissant le lien entre les moteurs opérationnels, les objectifs, les avantages et la solution. [↑](#footnote-ref-1)